

## SAVOIR-NAGER EN SECURITE

### Savoir-nager, une compétence fondamentale définie dans les programmes

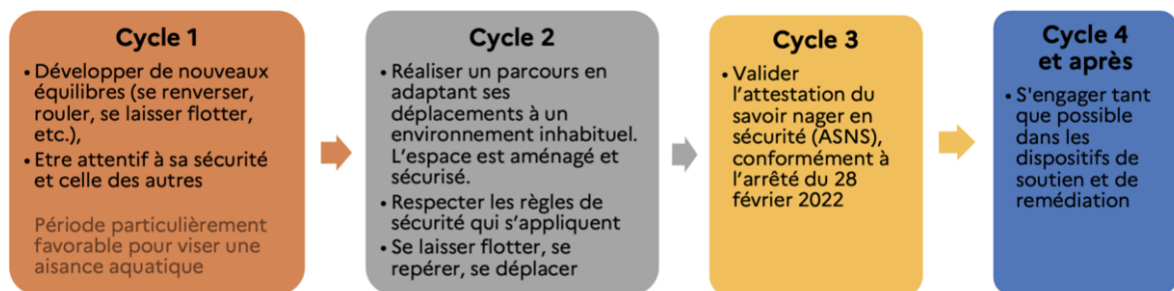
Il est attendu des élèves une **maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité** dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).

**Le parcours de formation du nageur sécurisé débute dès l'école maternelle, avec l'objectif d'une première expérience positive de l'eau et l'acquisition par tous d'une aisance aquatique.**

**L'acquisition du savoir-nager se poursuit sur l'ensemble du cursus scolaire, prioritairement de la classe de cours préparatoire (CP) à la classe de sixième.**

**L'obtention de l'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) en fin de cycle 3** marque une étape incontournable dans le parcours de formation des élèves.

### Cohérence du parcours d'apprentissage



Le découpage par cycles est donné à titre indicatif, à adapter selon l'accès aux installations sportives

(source : « Savoir-nager » en sécurité de la maternelle au lycée – Eduscol)